

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation des cookies qui nous permettent de vous proposer des services et une offre adaptés à vos centres d'intérêts. En savoir plus. ✕

l'Opinion *Essai 7 jours de Nadège HAMMOUDI*

Levier

TPE-PME : un nouveau programme pour booster leur croissance

La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Caisse des Dépôts ainsi qu'Initiative Ile-de-France, réseau associatif d'appui à la création, s'allient afin de mieux accompagner les petites entreprises prometteuses



Publié le vendredi 11 septembre à 12h52
Par Claire Bauchart

@clairebauchart

TPE et PME de la région parisienne ont désormais un programme visant à faciliter leur développement et concrétiser leurs potentiels. «**Croissance Initiative CCI**» va leur permettre d'accéder plus facilement au crédit bancaire via un prêt à taux 0% de 75000 euros maximum, remboursable en cinq ans et sans garantie sur les biens personnels.

Outre ce financement, les TPE ou PME aidées seront accompagnées par les conseillers de CCI Paris Ile-de-France. A charge pour ces derniers de dresser un état des lieux du projet de croissance de l'entreprise et d'identifier d'éventuelles zones de faiblesse.

Pour être éligibles à ce programme s'adressant uniquement aux structures justifiant de 3 à 7 années d'activité, les chefs d'entreprise devront associer à leurs plans de croissance (diversification d'activité, ouverture à de nouveaux marchés ou encore développement commercial) un objectif de création d'emplois.

Proposé par lesechosdelafranchise.com



SOS BRICOLAGE

Contenu de marque

Services aux particuliers - Apport : 3 000 € - CA moyen : 60 000 €

[Voir le site](#)

La mesure répond à « un besoin des entrepreneurs en termes de financement et d'accompagnement, jusqu'ici insatisfait, les aide à passer le cap de la première phase de croissance et des premiers recrutements », argumente dans un communiqué Régis Pelissier, directeur régional Ile-de-France de la Caisse des Dépôts.

Jusqu'ici, les entrepreneurs disposaient d'aides variées pour la phase de création d'entreprises. En revanche, alors que l'étape de croissance s'avère cruciale pour générer de l'emploi, les dispositifs destinés à la muscler sont beaucoup moins nombreux et souvent spécifiques, s'adressant tour à tour aux structures innovantes, aux dirigeants issus de quartiers prioritaires, etc.

Le but affiché de « Croissance Initiative CCI » est d'avoir bénéficié d'ici 2020 à un millier d'entreprises, et, dans leur sillon, contribué à consolider 4000 postes et à en créer 2000 autres. A plus long terme, ce principe de soutien aux entreprises pourrait être étendu à tout le pays.

Nous vous recommandons sur lopinion.fr



Andrus Ansip : «Le marché unique numérique rendra l'Europe plus attractive pour les investisseurs»



L'Afrique à l'heure de la grande révolution numérique



Bolloré donne du contenu à sa stratégie chez Vivendi

Ailleurs sur le web